

Vesoul, le 20 avril,

La tendance se confirme avec une stabilisation, depuis une semaine, des prises en charge « COVID 19 » puisque nous comptabilisons, en moyenne, entre 8 et 12 sorties par jour sur l'ensemble du département. A noter que le niveau d'hospitalisations reste élevé et que les hôpitaux sont toujours très mobilisés, en particulier les services de réanimation qui traitent les détresses respiratoires les plus sévères.

Le 3SM du SDIS a participé à la médicalisation de DRAGON 25 et a notamment effectué des transferts de patients sur la région Grand Est.

Le nombre de sapeurs-pompiers victimes du CORONAVIRUS diminue et notre potentiel opérationnel disponible se situe à un niveau élevé avec plus de 1 450 sapeurs-pompiers aptes à intervenir.

La période de sécheresse que nous connaissons depuis plusieurs semaines a favorisé les départs de feux de friches, sous-bois et végétations basses. Ce n'est pas moins de 36 sapeurs-pompiers et 12 véhicules qui ont été mobilisés pour lutter contre un incendie sur la commune du Haut-du-Them. S'agissant d'une zone montagneuse très escarpée, les conditions d'extinction ont été éprouvantes pour les personnels du corps départemental et des CPI du secteur.

En dehors des missions opérationnelles, la vie du corps départemental et des corps communaux et intercommunaux s'est quasiment arrêtée. Au point que de nombreuses manifestations et cérémonies ont été annulées ou reportées, notamment des passations de commandement. La plupart des chefs de centre concernés ont accepté de poursuivre leur engagement à l'exception de ceux qui sont atteints par la limite d'âge comme le capitaine GOLBIN de Saint-Loup ou ceux dont le dossier de retraite avait été enregistré comme le lieutenant MALDONADO de Gray.

En ces temps de crise sanitaire, la nécessité d'être attentif envers ceux qui ont des difficultés personnelles est encore plus d'actualité. L'Union Départementale continue d'assurer ses missions de solidarité et d'entraide en mobilisant les ressources du réseau fédéral et en particulier celles de l'œuvre des pupilles à travers le fonds de solidarité. Les amicales doivent, elles aussi, apporter leur contribution en amenant du bien-être et de la convivialité dans les centres. Dans de telles circonstances, le réseau associatif participe, plus que jamais, au « bien vivre ensemble » et à la bonne ambiance dans les unités opérationnelles. Merci aux présidents et membres des bureaux des amicales et de l'UDSP pour les actions qu'ils conduisent au profit des sapeurs-pompiers et de leurs familles.

Nous devons penser également aux anciens sapeurs-pompiers qui font totalement partie de notre communauté. Nous devons, plus que jamais, être à leur écoute et les soutenir lorsqu'ils sont concernés par la pandémie ou une autre maladie. Certains de nos camarades nous ont récemment quittés et, contrairement à la tradition, nous n'avons pas pu les accompagner et être aux côtés des membres de leur famille pour leur rendre un dernier hommage et revenir sur leur engagement en qualité de sapeur-pompier. Nous aurons, le moment venu, l'occasion d'évoquer leur mémoire et de leur rendre les honneurs qu'ils méritent.

Concernant l'évolution de la pandémie, nous pouvons percevoir des signes encourageants dus principalement à la mise en œuvre des mesures de confinement et à l'excellent travail des personnels soignants. Pour autant, nous devons rester vigilants et mobilisés pour être en mesure de faire face aux besoins opérationnels et d'être en capacité, si besoin, d'apporter notre contribution dans des missions de soutien logistique et d'assistance technique, notamment lors de la mise en œuvre des mesures de déconfinement.

A vos compétences et votre professionnalisme s'ajoutent votre sens du devoir et de la mission. Plus encore que jamais, au cœur de la crise que nous traversons, vous demeurez le bras armé de la sécurité civile sur lequel peut compter la population.

Le directeur départemental



Colonel Fabrice TAILHARDAT

Je vous invite à retrouver toute l'information SDIS 70 relative au coronavirus sur le [communiqué #COVID-19](#) que vous recevrez dorénavant sur votre boîte mail.